

SAÔNE ACTU n° 5




Photos Daniel Bouvot

Printemps à Saône

En ce début d'avril reviennent les beaux jours.
Il nous faut profiter vraiment de ce retour.
Les oiseaux colorés s'ébrouent au soleil
À gorge déployée, ils fêtent leur réveil.
Les jeunes chevreuils ivres des bourgeons qu'ils dévorent,
Sautent toute la journée, comme montés sur ressort.
Saônoises et Saônois ressortent en promenade,
Soit quotidienne ou soit juste dominicale,
Arpentant avec joie les trottoirs bitumés,
Chemins et sentes à l'ombre ou bien ensoleillés.
Tout le monde attendait avec impatience
Ce renouvellement de feuilles en abondance.
Cet apport d'oxygène, notre source vitale,
Décuple l'énergie et dope le moral.
Alors, profitez bien des beaux jours du printemps
Dans notre beau village, et prenez du bon temps !



Luc Bandelier

SOMMAIRE	ÉTAT CIVIL
État civil..... 2	<u>Naissances</u>
Rythmes scolaires..... 2	09 septembre 2017 : PICHETTI Laura
Les vœux du Maire..... 3	16 septembre 2017 : COULON Flavie Louise Amélia
Les vœux à l'EHPAD de Saône..... 3	17 septembre 2017 : DELEUZE Aloïs Stéphane 
Repas des Aînés..... 3	13 octobre 2017 : PERNET Léontine Julie Léocadie
Gym Séniors "Équilibre en Bleu)..... 4	19 octobre 2017 : DUCHÊNE Mouna Corinne Éva
Séjour Séniors 2018..... 4	25 octobre 2017 : CARRY Roxane Hélène Thérèse
Conseil des Jeunes..... 4	14 novembre 2017 : CRAMARO GRANDVOINNET Sarah Julie Sophie
Terrain multisport..... 4	17 novembre 2017 : PATOIS Alban Nathanaël
Maison des soins de Saône..... 5	24 novembre 2017 : RAVEY Alessio Anthony Séverin
Passage piétons 3D..... 5	14 décembre 2017 : ROUSSELET Emma Camille Maxime Colette
Conseil Municipal nov-déc 17/fév 18..... 6-7	06 janvier 2018 : HADRI Aliyah Marianne Safia
Travaux en cours..... 7	06 janvier 2018 : HADRI Inaya Eugénie Marwa
Nettoyons notre commune..... 7	<u>Aucun mariage</u>
Sortie nature / chasseurs..... 8	<u>Décès</u>
RTE..... 8	21 novembre 2017 : LAURENT Annick Michèle Roberte, épouse POIGNOT
4L Trophy..... 9	29 janvier 2018 : BARRAS Colette Marguerite Joséphine
Diagonale - Éd. 2018..... 9	02 février 2018 : BAUD Andrée Renée, épouse MALFROY
Carnaval..... 10	05 février 2018 : CIZEL Alice Marie Bernadette, épouse RENAUD
Retraites au village..... 10	11 février 2018 : DEVILLERS Jean Édouard Gustave
Saônorités - 7 ^{ème} éd..... 11	<u>Transcriptions de décès</u>
Saveurs et passions..... 11	01 novembre 2017 : BEURET Fabienne Thérèse, épouse LARBRE
Centenaire Guerre 14-18..... 12	26 novembre 2017 : GAY Hubert Léon Jules
Commémoration 8 mai 1945..... 12	28 novembre 2017 : BALLAND Jean-Pierre
À propos de l'eau..... 13	04 décembre 2017 : PERROT Dominique Marie-Louise, épouse GACHOD
Annonce manifestations..... 13	05 janvier 2018 : LAMBERT Gaston Marcel Augustin
Mme Raymonde Chourlin..... 14	30 janvier 2018 : BARTHOULOT René Charles Virgile
Vivre ensemble..... 14	
Opposition / Maire..... 14	
Comité de jumelage..... 15	
Calendrier collecte déchets..... 16	

RYTHMES SCOLAIRES

En septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires sur 4 jours et demi, accompagnés de la mise en place de TAP (Temps d'Activités Péri-éducatifs) entraînent en application. Cette nouvelle organisation a nécessité pour notre commune un travail important en concertation avec les équipes enseignantes, le périscolaire et les parents d'élèves, afin de trouver des solutions pertinentes dans le respect de l'idéologie de fond de ces nouveaux rythmes scolaires.

En 2015, la commune signait et mettait en place avec tous les acteurs actifs de ce projet (équipes enseignantes, périscolaire, parents d'élèves et associations intervenant dans les TAP), un PEDT (projet éducatif territorial) valide jusqu'au 31/12/2018. Depuis, grâce au travail remarquable et à l'implication de tous, cette organisation semble avoir démontré son efficacité et sa qualité avec une fréquentation des TAP qui n'a cessé d'augmenter.

En juin 2017, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale) fait paraître un décret permettant une demande de dérogation à l'application des rythmes officiels de 4 jours et demi pour revenir à 4 jours. Ce décret répond aux promesses faites aux communes ayant des difficultés financières ou organisationnelles à mettre en place ces nouveaux rythmes. Il permet d'effectuer une demande de dérogation applicable dès la rentrée de septembre de 2018. Néanmoins, aucune information concernant les aides financières actuelles, les impacts sur le PEDT, les impacts sur les élèves, n'a été publiée en parallèle de ce décret. Cette demande devait être signée conjointement par le maire et les directeurs des écoles et faire suite à une décision d'un conseil d'école extraordinaire et être établie avant la fin décembre 2017. Dans la précipitation, les deux conseils d'école (élémentaire et maternelle) se sont tenus mi-décembre.

L'ASPARELE a réalisé rapidement une consultation auprès des parents afin d'apporter des éléments objectifs aux conseils d'écoles. (résultats : parents favorables au retour à 4 jours : maternelle 66 %, élémentaire 57 %). Le conseil d'école de la maternelle s'est prononcé majoritairement pour une demande de dérogation. Le conseil d'école de l'élémentaire, lui, s'est prononcé majoritairement pour rester aux rythmes officiels de 4 jours et demi.

Suite aux deux conseils d'écoles, seule la demande de dérogation pour l'école maternelle restait donc recevable.

Le Maire a sollicité son conseil municipal pour donner une suite favorable ou non à cette demande. Le conseil municipal a voté à l'unanimité contre cette demande de dérogation en justifiant cette décision. Il lui semble prématuré de remettre en cause cette réforme mise en place il y a seulement 4 ans sans connaître les impacts financiers et organisationnels. De plus, il paraît difficile de mettre en place une organisation différente entre école élémentaire et école maternelle. Néanmoins, le conseil municipal a entendu la position des parents qui se sont prononcés majoritairement au retour à 4 jours et ne ferme pas la porte à une demande potentielle de dérogation pour la rentrée 2019 -2020 après étude des différents impacts et discussions sur l'organisation avec les différents acteurs. L'organisation actuelle sera donc maintenue pour la rentrée 2018.

Le maintien des activités proposées dans le cadre des TAP en 2019 résultera des décisions prises concernant le renouvellement du PEDT et des aides financières qui en découlent.

Cyril Maréchal

LES VŒUX DU MAIRE

Bonne année 2018, tout simplement !

Événement incontournable en ce début d'année, la cérémonie des vœux de la municipalité aux Saônois a tenu ses promesses.

Près de cent cinquante personnes avaient pris place à l'Espace du Marais pour entendre le maître de cérémonie d'un soir, Yoran Delarue, maire en exercice, flanqué d'une grande partie des élus communaux.

La rétrospective des disparus de l'année 2017, tant personnages publics que citoyens de la localité, s'est déroulée dans un silence respectueux pour les défunts et en même temps empreinte de souvenirs collectifs générant des murmures d'approbation.

Un large tour d'horizon a été fait sur les actions de la municipalité en 2017 et les différentes orientations prises pour 2018 ont été présentées, laissant augurer d'un essor certain à très court terme pour notre Commune.

Le "passage obligé" de transmettre les vœux du président de la communauté d'agglomération du Grand Besançon nous a rappelé notre large dépendance à cette structure forte de soixante-neuf communes.



En cette année anniversaire de la fin de la guerre 14/18, il est permis d'écrire que le "journal de marche" de la municipalité est bien posé, l'itinéraire balisé et l'objectif clairement identifié.

À l'issue, quart de tour vers la droite pour tous, en direction du buffet très largement garni et varié pour donner une autre facette de la convivialité communale ; chacun se promettant de bonnes résolutions pour les mois à venir. La fin de soirée a été orchestrée par le duo **Poule et Poux Laidis** tandis que chacun puisait abondamment sur les plateaux tout en tendant son verre.

Mesdames et Messieurs les élus, merci,
... et à l'année prochaine.

Alain Josselin

LES VŒUX À L'EHPAD DE SAÔNE



Le samedi 20 janvier, une délégation de 5 membres du Conseil Municipal a passé quelques heures en compagnie

des résidents de la Maison de Retraite de Saône pour leur transmettre, ainsi qu'aux soignants, animateurs et bénévoles, les meilleurs vœux du Maire et de toute la Municipalité.

Une guitare et des chansons, des galettes, des bulles et des cadeaux offerts en échange de sourires qui en disaient long sur le plaisir éprouvé par tous en cet après-midi d'hiver et de grisaille.

Un moment de partage qui permet de ne pas oublier que la vie est précieuse et que les Aînés méritent toute notre considération.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine ...

Antoinette Le Bras

REPAS DES AÎNÉS



Samedi 6 Janvier 2018, 11h15. Les premiers invités arrivaient à l'Espace du Marais, devant l'horaire prévu, preuve de leur empressement à venir profiter de cette journée festive en compagnie de nombreux amis.

Élus, conjoints et bénévoles étaient prêts pour le service. Qu'ils en soient ici à nouveau remerciés.

Le ton de ce rendez-vous fut donné par le discours du Maire. Il l'a voulu dénué de formules solennelles ou pompeuses pour souhaiter la bienvenue à l'assemblée et la préparer à

quelques heures de détente et de bonne humeur au travers quelques anecdotes et jeux de mots, sans pour autant faire abstraction des spasmes qui secouent cette période troublée à de nombreux égards. À en croire les commentaires recueillis au fil de l'après-midi et au départ des convives, il était évident que ses propos remplis d'humour avaient contribué à créer une atmosphère détendue.

Le menu ravit les papilles, et les musiciens (Daniel et Georges) n'eurent aucun mal à attirer les danseurs sur la piste.

La formation "Les Voix du Marais" magistralement dirigée par Jean-Marie Defrasne offrit quelques chansons de son répertoire à un auditoire attentif et respectueux du travail de chacun des choristes.

Cette chaleureuse journée se termina par la traditionnelle galette avant des "Au revoir" qu'illuminaient des sourires non feints.

Rendez-vous fut pris pour 2019 avec la sensation très agréable que chacun, à sa manière, avait apporté un peu de chaleur à l'autre et permis de mettre entre parenthèses les soucis quotidiens.

Antoinette Le Bras

GYMNASTIQUE SÉNIORS "ÉQUILIBRE EN BLEU"

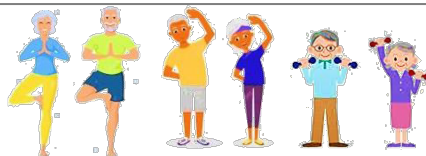
Les séances de gymnastique "Séniors" dites "activité de printemps", assurées par l'Association SIEL BLEU, reprendront pour une durée de 12 semaines, soit :

du 21 MARS au 6 JUIN 2018

Elles se dérouleront le **MERCREDI de 10 h à 11 h.**

Lieu : Salle Guinemand

Participation financière : 33 € par personne pour le cycle complet (chèque à établir à l'ordre du Trésor Public).



Merci aux personnes intéressées de s'inscrire en Mairie ou par téléphone au 03.81.55.71.31.

Antoinette Le Bras

SÉJOUR "SÉNIORS" 2018



Le traditionnel séjour en partenariat avec l'ANCV et organisé par le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu cette année : **du 22 au 29 SEPTEMBRE 2018**

Destination : **SAINT-PIERRE-LA-MER** dans le Languedoc

Prix du séjour : 397 € par personne - Subvention allouée par l'ANCV pour les personnes éligibles à l'aide : 160 €.

Il convient d'y ajouter l'assurance annulation/interruption de séjour : 5,10 €/pers. + la taxe de séjour : 5,25 €/pers. pour toute la durée du séjour + le transport dont le prix sera communiqué ultérieurement.

Les personnes intéressées par ce voyage sont invitées à retirer le programme du séjour ainsi que le bulletin d'inscription en Mairie où tous renseignements complémentaires pourront leur être fournis.

Date limite des inscriptions : **22 MAI 2018**

Le CCAS a tout mis en œuvre pour que cette semaine dans le Languedoc soit une totale réussite et puisse satisfaire les participants.

Contact :

Antoinette Le Bras, Adjointe aux Affaires Sociales.

CONSEIL DES JEUNES

Salomé Benoit, Victoria Gimenez, Lucie Maréchal, Louise Cazalis, Leela-Lily Prétot et Anaïs Mora-Coral sont nos nouvelles jeunes conseillères.

Elles seront accompagnées des 3 anciens conseillers, *Margaux Praom, Julie Guittard et Lucas Pourchet.*

Ce nouveau conseil a été mis en place le mercredi 28 février 2018 et officiera jusqu'au 30 juin 2019.

Les éventuels nouveaux candidats pourront toujours se manifester pendant toute la durée pour étoffer ce conseil. Une réunion entre chaque période de vacances sera programmée, les dates seront définies par les membres eux-mêmes. *Luc Bandelier* suivra toutes les actions, réunions, ainsi que la communication avec l'ensemble des membres du conseil des jeunes.

Néanmoins, tout élu qui le souhaite, pourra ponctuellement participer à ces réunions. Un compte rendu sera réalisé et envoyé à tous les conseillers (jeunes et moins jeunes). Les membres du Conseil des Jeunes seront destinataires de toutes les communications et invitations faites au Conseil Municipal (repas des Anciens, cérémonies, réunions d'information CAGB ou autres, compte-rendu des conseils municipaux, etc...) afin de renforcer leur intégration à la vie municipale.

Nos nouveaux jeunes candidats fourmillent d'idées et nous les écouterons pour vous faire part ensuite de leurs projets.

Luc Bandelier

UN TERRAIN MULTISPORT : Espace Sportif ouvert au centre du village

Le terrain multisport qui devrait voir le jour ce printemps sera positionné derrière l'Outo.

Après recherche des différentes possibilités, 3 solutions avaient été proposées:

- Au complexe sportif, entre le terrain synthétique et le gymnase de l'Espace.

- Au centre du village, derrière l'Outo.

- Sur le parking du centre culturel de la Messarde.

Après une première discussion au conseil des jeunes, nos jeunes conseillers ont émis le souhait de ne pas mettre toutes les mêmes infrastructures sportives en un même lieu (le complexe sportif), mais cette solution restait envisageable. La solution du centre culturel paraissait trop excentrée pour tous.

La décision de l'implantation a donc été prise en conseil municipal après exposé des 2 solutions restantes ; les élus ont ainsi choisi le positionnement derrière l'Outo.

Les arguments qui ont orienté cette décision :

* Cet emplacement permet d'avoir une aire de jeux ouverte à tous au plus près de la plupart des habitations.

* Le centre du village qui sera réhabilité comprendra : un terrain de boules, une salle d'activités, une aire multi-jeux, une place centrale et tout ceci à proximité de l'école, de la mairie, de la plupart des commerces, de l'église, du périscolaire et donc de la médiathèque, de la crèche et du futur bâtiment âges et vie.

* Avec cette position stratégique et la réhabilitation du centre bourg pour laquelle nous espérons une participation de vous tous, le conseil municipal espère ainsi redynamiser ce centre du village aussi bien pour notre jeune génération que pour toutes les autres générations.

* Celui-ci sera aussi sous vidéo-surveillance, assurée par des caméras couvrant l'Outo et la salle Guinemand.

Des transformations progressives de l'espace communal sont ainsi engagées.

Luc Bandelier

LA MAISON DES SOINS DE SAÔNE : UN ESPACE DE SANTÉ



Bientôt cette structure aura un nom et un totem :

Pôle santé Saône.

Il s'agit d'un espace dédié aux soins ; elle n'a pas le statut de maison médicale, d'abord car elle n'abrite pas de médecins, puis parce que cette dénomination répond à un cahier des charges spécifique sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé - l'ARS.

Elle est plutôt un regroupement de professions de santé puisqu'elle compte aujourd'hui deux entrées distinctes :

- Un cabinet de masseurs-kinésithérapeutes avec cinq kinés et deux ostéopathes
- Un cabinet de pédicures-podologues avec deux professionnels
- Un cabinet de sage-femme
- Une infirmière.

Ce projet a été longuement mûri car cinq années se sont écoulées entre l'idée et sa réalisation, et le moins que l'on puisse dire, c'est que le projet de départ a beaucoup changé. Sa concrétisation en 2014 repose sur ses deux porteurs initiaux déterminés à travailler ensemble : Stéphane et Sylvain, auxquels se sont joints deux autres professionnels Alexandre, pédicure-podologue et Mme Carteron, sage-femme, déjà rue de la Mairie dans un même espace.

Tout récemment, une infirmière, Corinne Chrétien, a élu domicile dans le dernier espace disponible. Marjorie Nanton est venue rejoindre Alexandre et Florence Onissé remplace Mme Carteron partie en retraite.

La bâtiment comprend deux copropriétés distinctes et des Sociétés civiles immobilières à l'interne permettent une gestion jugée assez simple.

Les initiateurs ne tarissent pas sur les intérêts de cette formule, sachant qu'elle ne pouvait exister sans plusieurs parties prenantes pour des raisons évidentes de financement.



C'est d'abord une saine émulation entre les différentes pathologies, des échanges et une collaboration grâce à un relationnel important. C'est aussi confortable pour exercer et trouver des points communs dans la façon de pratiquer au lieu d'être seul dans un cabinet.

Cela permet de travailler dans de bonnes conditions : en effet, le cabinet de massage a une secrétaire sur place. Côté pédicures, on travaille avec un secrétariat partagé (une plate-forme de télé-secrétariat a même élu domicile à Saône!), et ce confort est apprécié tant par les patients que les praticiens.

Dans cette organisation, l'objectif est d'être bien dans son activité, et surtout d'aller le plus loin possible dans la qualité de soins en répondant au mieux à la perception des difficultés du patient. D'ailleurs, l'investissement dans la formation témoigne de cette ambition.

A l'Institut de Formation en masso-kinésithérapie, comme au pôle France VTT situé à Besançon, masseurs et ostéopathe forment et conseillent les futurs professionnels et les pépites sportives, nos champions de demain.

Ils interviennent même auprès des joueurs du FC Sochaux qui viennent à Saône pour une prise en charge en ostéo!

Dans le ciblage sur le patient, ils espèrent continuer à être bien, individuellement et collectivement, en conjuguant pratique et interventions extérieures, ce qui leur donne un équilibre de vie.

A Saône, la demande en soins continue à augmenter, alors, la réponse aux besoins est là. Si du parking à l'arrière du bâtiment on aperçoit dans l'enclos, Holiday, une petite biquette et Hermès jeune poney, on réalise que finalement cet endroit, est bien paisible tant au dehors que dedans.

Si d'aventure, un ou plusieurs autres professionnels de santé voulaient rejoindre ce lieu, alors, fini ce coin de campagne dans la cité ! ...On n'en n'est pas là !

Monique Billamboz

PASSAGE PIÉTONS 3D

En octobre dernier, le premier passage piétons en 3D était testé en grandes pompes, dans le Nord. Depuis, plusieurs villes ont décidé d'aménager ces traversées de route pour forcer les automobilistes à lever le pied en ville. En Franche-Comté, c'est à Saône, que le premier du genre devrait voir le jour dans les prochaines semaines.

L'idée vient du maire de la commune, Yoran Delarue, et il l'a fait valider en conseil municipal. "Ce n'est pas de la peinture, c'est du thermocollé, donc c'est quelque chose qui dure plus longtemps". Le maire s'est renseigné auprès des communes avant déjà installé ces passages piétons afin de s'assurer de leur efficacité. Concrètement, la peinture blanche au sol donnera l'illusion aux automobilistes d'arriver sur des gros cubes blancs.

Car ce n'est pas un réel 3D. mais un trompe l'œil qui a pour objectif, bien sûr de faire les faire ralentir. Et devant l'école primaire de la commune, où ce passage piétons va être réalisé, les parents d'élèves y sont plutôt favorables.



<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-passage-pieton-en-3d-arrive-bientot-a-saone-1517048100>

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

9 novembre / 20 décembre 2017 / 7 février 2018

Conseil municipal du 9 novembre 2017

Commission administration-finances

1. La mise en accessibilité de la mairie est programmée pour 2018. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la mission proposée par la CAGB pour l'accompagnement de ces travaux pour un montant forfaitaire de 4 519 €.
2. Il est soumise une proposition d'amortissement des biens au 1^{er} janvier 2018. Un tableau d'amortissement est proposé à l'avis des conseillers pour une décision en décembre. Adopté à l'unanimité.
3. Il est décidé de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui accorder les indemnités correspondantes selon l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983. Adopté à l'unanimité.
4. Le régime juridique du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue change à compter du 1^{er} janvier 2018 ; il devient un syndicat mixte.
Sont élus, à l'unanimité, 10 délégués :
 - 5 titulaires : Luc Bandelier, Lylia Calvat, Claude Ménétrier, Cyril Maréchal, Emilio Juarez
 - 5 suppléants : Daniel Fabrègues, Christian Praom, Evelyne Opper, J-Claude Raguene, Françoise Courgey.

Commission Patrimoine – Commerce – Environnement

Concernant le marché de démolition de l'ancienne salle Guinemand, le conseil municipal, après examen de la commission d'appel d'offres, décide à l'unanimité :

- de retenir l'offre de l'entreprise Pusard TP pour un montant HT de 89 812,50 €.
- de confier la maîtrise d'œuvre pour cette opération à BEJ l'Ingénierie Comtoise

et autorise M. le Maire à signer toute pièce utile à l'engagement et à l'exécution de ces travaux.

Commission Vie scolaire – Action culturelle

L'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances aux enfants non-saônois est décidée à l'unanimité, dans la mesure des places disponibles, sur la base du tarif de la tranche la plus élevée du quotient familial majoré de 10 %.

Conseil Municipal du 20 décembre 2017

Commission Affaires Sociales

Communication gendarmerie

Compte-tenu de la recrudescence des cambriolages et des escroqueries, sur proposition d'Antoinette Le Bras, une rencontre des clubs du 3^{ème} âge du plateau a eu lieu avec la gendarmerie.

Commission Communication- Jeunesse et sports

Le conseil choisit le site de l'Outo pour implanter le terrain multisport.

Commission Vie Scolaire -Action culturelle

Avec l'acquisition récente d'un photocopieur pour la médiathèque et le service périscolaire, la commission propose la possibilité d'ouvrir le service de photocopies à la population saônoise en libre-service (le copieur étant muni d'un compteur à cartes). La mise en vente de cartes est adoptée.

Rythmes scolaires maternelle

Actuellement sur 4 jours et demi (le mercredi matin), il faut une dérogation pour les modifier sur 4 jours ce qui ne sera effectif qu'à compter de la rentrée 2019.

Selon les sondages, les parents de l'école maternelle se prononcent pour une semaine de 4 jours.

À l'unanimité, le conseil se prononce pour 4 jours et demi.

Commission Administration-Finances

Amortissement des biens de la commune à compter du 1^{er} janvier 2018

Au-delà du seuil de 500 € d'amortissement d'un bien sur un an, le principe d'amortissement présenté est adopté à l'unanimité.

Décision modificative budgétaire du budget principal

Pour pallier des crédits insuffisants sur le chapitre des dépenses de personnel (dû aux nombreuses absences pour maladie), un crédit de 22 051,94 € est inscrit au chapitre 012. Adopté à l'unanimité.

Transfert de l'assainissement : modalités de transfert des biens immobiliers et mobiliers des contrats et des recettes à la CAGB

À compter du 1^{er} janvier 2018, c'est la CAGB qui aura la compétence assainissement.

De ce fait, les biens immobiliers et mobiliers affectés à l'exercice de cette compétence comme les contrats et emprunts qui concernent ces services, seront mis à disposition ou transférés automatiquement. Adopté à l'unanimité.

De même le conseil municipal autorise la CAGB à facturer et encaisser la recette correspondant à la redevance assainissement. Adopté à l'unanimité.

Modalités d'application du bonus sur les charges transférées au titre des Zones d'Activités Économiques

(pour Saône le bonus est fixé à 2 064,35 €).

Adopté en apportant les termes complémentaires suivants : "demande expressément que la durée d'application du bonus soit prolongée à 10 ans, jusqu'en 2026".

Transfert de biens ZAE

La communauté d'agglomération du Grand Besançon est devenue compétente en matière de "création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire".

Le conseil municipal se prononce favorablement à l'unanimité sur les modalités financières et patrimoniales des transferts de biens et le principe de mise à disposition préalable à la cession.

Reprise de provision

Une provision de 50 000 € pour la réfection des toitures de l'église et de la maternelle est corrigée par une décision modificative budgétaire, des devis ayant été présentés pour une somme globale de 10 090,40€. Adopté à l'unanimité.

(suite p. 7/16) →

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

9 novembre / 20 décembre 2017 / 7 février 2018 (suite)

(suite du 20 décembre 2017)

Approbation du conseil sur l'implantation du chalet du Syndicat du Marais

Compte-tenu des éléments apportés par des membres du conseil, M. le Maire demande aux représentants de la commune d'interroger le président du syndicat sur le coût jugé élevé de ce chalet et de la nécessité d'une convention régissant l'implantation dans le périmètre sportif à proximité de l'Espace du Marais. Adopté.

Questions et informations diverses

Un courrier de la CAGB informe les élus que la participation financière de la commune ne sera pas sollicitée pour la piste cyclable dont les travaux reprendront à la fin de février.

Concernant la réhabilitation du gymnase, le délai de livraison est toujours fixé à septembre 2018. Son coût est de 875 000€ et des subventions sont attendues pour 450 000.

La séance est levée à 22h 30.

Conseil Municipal du 7 février 2018

Commission administration-finances

Maintien des communes au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue – SIEHL

Les conseils municipaux des communes concernées doivent donner leur avis sur son retrait.

10 conseillers s'y déclarent favorables, 8 de rester au SIEHL et on compte 3 abstentions.

Déclassement du domaine public d'une parcelle de terrain rue du château

Aux fins de réalisation d'immeubles d'habitation pour personnes âgées, une parcelle de 165 m², comprenant une voirie publique communale devrait être aliénée. Adopté à l'unanimité.

Avis du conseil municipal sur la cession de 14 logements Cour Ravel

Comme suite à la demande de Néolia d'aliéner 14 logements, et considérant que la commune dispose de 148 logements conventionnés soit un taux de 10,42 % (elle devra en avoir un minimum de 20 % dès lors qu'elle atteindra les 3500 habitants), un avis défavorable sera donné. Adopté à l'unanimité.

TRAVAUX EN COURS

CENTRE BOURG

La démolition de l'ancienne salle Guinemand a débuté fin janvier par la phase de désamiantage qui durera 4 semaines. Ensuite, le démantèlement commencera avec un accent tout particulier mis sur le tri et le traitement des déchets. La remise en forme provisoire avant aménagement de cette place sera terminée début avril. Le réaménagement de cette place fera l'objet d'une étude où la population de Saône sera consultée.

À ce propos, **M. le Maire attend vos suggestions** pour nommer cette future place. Parmi les bonnes réponses, un tirage au sort désignera le gagnant du **cadeau surprise**.

TERRAIN MULTISPORT

Les travaux débuteront au printemps.

GYMNASSE DE L'ESPACE (ancien gymnase)

Avec quelque retard, les travaux de restructuration du gymnase ont débuté fin janvier par la démolition des sanitaires et vestiaires. Les travaux suivront leur cours pour une livraison prévue du bâtiment rénové au 31 août 2018.

VOIE CYCLABLE

Après quelque temps de perturbations pour les riverains et les automobilistes, la voie cyclable arrive à grands pas pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Ces travaux présenteront un réalignement des parcelles du pied de roche, un agrandissement de la route, une mise aux normes des trottoirs, l'enfouissement de réseaux électriques, 2 ralentisseurs, 1 arrêt de bus et un bitumage avec marquage complet de la chaussée. La livraison de cet ouvrage est prévue début avril.

Luc Bandelier

NETTOYONS NOTRE COMMUNE



Les beaux jours arrivent à grands pas et notre commune, fleurie par nous Saônoises et Saônois, devient un lieu de promenade. Que vous choisissiez le marais et ses circuits découvertes, ou bien le village avec ses jardins et ses maisons enjolivés ou bien encore les chemins forestiers dans l'espoir de croiser un chevreuil ou un coucou et de passer un moment à l'abri des chênes et foyards, il est toujours plus agréable d'être dans un lieu vierge d'impuretés et d'objets qui n'ont rien à y faire.

Alors si, comme la plupart d'entre nous, vous voulez préserver cet environnement, venez nous retrouver le

samedi 21 avril

pour une demi-journée de citoyenneté et de civisme afin de parcourir quelques lieux où la nature a été souillée, et lui redonner son aspect naturel et sain.

Vous serez accueillis sur le parking de la mairie par un café ou un jus d'orange **dès 8h00 du matin**.

Nous définirons des zones et des groupes qui partiront pour la matinée afin de **"Nettoyer notre commune"**.

Le retour est prévu vers 11h30 pour un apéritif convivial.

Si vous voulez participer à cette demi-journée, merci de nous prévenir en mairie ou à l'adresse mail :

luc.bandelier@saone.fr

NOUVELLE SORTIE « NATURE » ACCOMPAGNÉE DES CHASSEURS

Depuis plusieurs années déjà, Alain Le Roux, président de l'ACCA de Saône fait équipe avec quelques bénévoles chasseurs, dont Bernard, Samuel et Alain pour encadrer des petits groupes d'enfants du périscolaire. Outre d'être initiés à quelques travaux manuels et autres bricolages dont des perchoirs, mangeoires, nids, ils mettent en place des plantations de haies et de fruitiers dont chaque arbre est baptisé du prénom de l'enfant qui a contribué à sa plantation.



C'est ainsi qu'un petit groupe s'est présenté le 29 novembre dernier, très heureusement botté, derrière l'Espace du Marais où la plantation était projetée sur les indications de Thierry, responsable municipal des espaces verts.

Porteurs de leur arbrisseau, les enfants attendent patiemment qu'un adulte aménage le trou nécessaire et guide la petite main fébrile pour organiser la meilleure implantation, gage de réussite et d'un essor certain du végétal.

Si j'écris *Juglans Régia*, *Pirus Communis*, *Castanaeea Sativa* ou encore *Tillia Platyphyllos* » qu'est-ce que cela évoque pour vous ?

Noyer, poirier, châtaignier, tilleul et cormier sont effectivement les espèces proposées par la fédération des chasseurs du Doubs qui initie chaque année cette opération.

Le petit pain garni de barres chocolatées a conclu cette demi-journée, chacun promettant de revenir à la première occasion.

Alain Josselin

RTE (Réseau de Transport d'Électricité)

Poste RTE à Saône :
L'aménagement du site se termine
et les travaux sont à l'heure !



RTE poursuit ses travaux d'installation d'une seconde source d'alimentation électrique du Grand Besançon, qui permettra de faire face durablement aux besoins de consommation électrique.

Le chantier de construction du nouveau poste à Saône, au lieu-dit la Caille a débuté depuis maintenant 28 mois après la démolition des anciens bâtiments puis la réalisation d'une nouvelle plateforme, la construction des nouvelles installations électriques a été entamée dès l'été 2016.

Le transformateur de puissance à 225 000/63 000 volts est arrivé sans encombre en avril 2017, depuis la Belgique, jusqu'au lieu de son installation, au poste électrique de Saône.

L'installation des équipements à haute tension est aujourd'hui terminée. Les bâtiments permettant d'accueillir le système central de commande du poste électrique sont aujourd'hui opérationnels ; les équipes RTE s'affairent depuis le mois de juillet 2017 à sa mise en route.

La période hivernale n'étant pas propice aux opérations de génie civil, celles-ci seront finalisées en 2018 avec l'arrivée des beaux jours. Seuls quelques aménagements extérieurs sont encore à réaliser : finition de la plateforme, fermeture de l'accès provisoire en mars et aménagements routiers.

Côté des travaux sur les lignes électriques :

La mise en place des nouvelles lignes souterraines à 63 000 volts est également très bien avancée : des tronçons de ligne sont encore en travaux ou ont été déjà construits par la société Serpollet depuis le poste de Saône vers la route de Mamirolle, le stockage pétrolier à Gennes et vers Montfaucon. Des travaux lourds ont également été réalisés à Besançon et Chalezeule en 2017 afin d'intégrer le nouveau poste de Saône dans le réseau électrique existant.

La construction de la nouvelle ligne électrique aérienne à 225 000 volts confiée à la société OMEXOM se poursuit en 2018 avec le levage des derniers pylônes tous de couleur vert foncé, puis le déroulage des câbles conducteurs.

Dès la seconde moitié du mois de mars 2018, le nouveau poste de Saône pourra être raccordé au réseau, partiellement dans un premier temps, après une procédure d'essais rigoureuse. Selon le planning prévu initialement, suivront les raccordements avec les autres lignes 225 000 et 63 000 volts qui s'échelonnent entre mai et septembre 2018, date de la mise en service complète et définitive des nouvelles installations.

Parallèlement, les anciens tronçons de lignes électriques aériennes seront démontés : ainsi la ligne à 225 000 volts qui surplombe la ville de Saône sera déposée avant l'été 2018.

Pour mémoire, ce sont 13 km de lignes aériennes qui seront démontés pour seulement 4,4 km nouvellement construits sur le plateau ! Et le regroupement de 2 lignes 225 000 V sur des pylônes communs diminuera le nombre de pylônes dans le paysage.

Florent Mouillet pour RTE et Alain Josselin

4L TROPHY / Le défi de deux copains avec la "4L à Marcel"



De la "pêche", ils en regorgent, comme les 2 600 étudiants de 18 à 28 ans engagés dans la 21^{ème} édition de ce raid à l'aspect mythique.

De la générosité aussi, car ils ont rempli leur coffre de matériels qu'ils offriront et ils vont expérimenter les vertus de l'entraide.

Le 4 L Trophé est le plus grand raid étudiant d'Europe. L'aspect humanitaire de ce rallye est premier. L'an dernier, ce ne sont pas moins de 60 tonnes de médicaments et de fournitures scolaires qui ont été distribués le long du circuit à l'association "Enfants du désert". Des dons sont aussi réalisés pour la construction de structures scolaires.



Loïc Hans, enfant du pays et Ernest Delatre, avaient, entre autres, organisé un repas à Saône pour collecter des fonds : ils ont aussi trouvé des sponsors.

Partis le 15 février, les participants du 4L Trophy étaient attendus le 23 février à Marrakech.

De cette aventure sportive et solidaire, ils sont revenus chargés d'un nouveau bagage car il s'agit là d'une véritable aventure humaine !

Suite au prochain numéro !

Monique Billamboz

DIAGONALE - Edition 2018

Rien ne se perd, rien ne se crée... tout se transforme!

Une nouvelle édition de la Diagonale se met en place, impulsée sous le regain d'énergie initialisé depuis 2017. Un bureau renouvelé et renforcé, par rapport à l'année dernière, est à pied d'œuvre depuis l'automne 2017 pour que cette 22^{ème} édition soit dans la lignée des précédentes.

Cette nouvelle manifestation, sous l'égide de l'AMICALE de Saône, mettra le bourg, sa population, et ses alentours, aux premières loges des activités familiales et naturelles au sein du Département du Doubs.

La Diagonale du Doubs aura lieu le
dimanche 29 Avril 2018
à l'Espace du Marais de Saône.

L'appel aux bénévoles est toujours d'actualité ! La "Commission Bénévoles" recense l'ensemble des volontaires.

Ainsi, il vous est également possible de venir rejoindre l'équipe d'organisation et participer à cette fête... mais du côté chef d'orchestre !

Pour cela, n'hésitez pas à contacter Victorien :
- par téléphone au 06 35 49 83 68

- via internet, sur le site www.diagonaledudoubs.com (Rubrique "contact")

Le comité d'organisation de la Diagonale du Doubs

Diagonale Du Doubs
22^{ème} édition
RANDO VTT
CYCLOTOURISME et PÉDESTRE
29 AVRIL 2018
SAÔNE

5 PARCOURS (VTT) **3 CIRCUITS** (CYCLO) **2 TRACÉS** (PÉDESTRE)

CARNAVAL



Le carnaval est revenu à Saône !

L'idée germait depuis 2016, sous l'impulsion de nouveaux parents d'élèves souhaitant s'investir à l'ASPARELE.

C'est le 3 février après-midi que les Saônois ont pu admirer le défilé des petits et grands dans une ambiance festive.

Après avoir pris le départ à l'école maternelle, le défilé a rejoint l'école élémentaire pour se réunir autour du bonhomme de carnaval et se terminer par un goûter concocté par les parents.

Les 150 participants ont fait de cet événement un succès !

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine, enfants, parents et également partenaires désireux de s'investir avec nous.

ASPARELE

Association des Parents d'Élèves des Écoles de Saône

QUAND DES RETRAITES CHANGENT LA PHYSIONOMIE DU VILLAGE

Les vitrines sont inhabituelles ; elles annoncent une liquidation totale avant fermeture ou pour cause de retraite. C'est un certain choc pour la population saônoise qui voit un pan de l'histoire locale disparaître. Au bas de la Rue de la Mairie, deux magasins : les **luminaires Roy** et **Sport-Détente** annoncent la couleur.



Au centre, c'est la relève pour Mme Patricia Troutot à **Sabine Chaussures** où Mme Patricia Perrigot de Bouclans vient de rouvrir ce magasin, forte de son envie de contact et de son expérience de la vente.

Elle y a gardé les mêmes fournisseurs, les mêmes horaires et se réjouit d'avoir pu être formée par celle qui lui a cédé cette affaire. Il faut dire que cette dernière est heureuse d'avoir chaussé tant de pieds et plutôt d'une manière confortable ! Patricia arrête donc son activité sans état d'âme, et attend des jours sereins d'autant que son mari vient de prendre sa retraite.



Fin mars, Mme Emilienne Roy baissera donc définitivement le rideau après - tenez-vous bien -... 60 ans d'activité professionnelle !!!

Dire qu'elle a bien mérité sa retraite est un pléonasme ! Depuis 1972, avec Marcel son époux (décédé en décembre 2017), ils avaient ouvert ce magasin dans la maison familiale des Roy. On venait là de loin car on savait le choix proposé et le soin qu'avait ce couple pour satisfaire leur clientèle ; leurs achats à Paris au salon du luminaire ou à Lyon pour la décoration, étaient une des conditions de cette réussite. On peut se rappeler (encore faut-il habiter Saône depuis quelque temps!) avoir vu Marcel dans l'animation des journées commerciales avec la sono sur son véhicule ou lors des courses cyclistes !

Pourra-t-on aussi oublier les nouvelles de Saône extraites du journal local sur le comptoir ?



De l'autre côté de la rue, Michel comme nous l'appelons familièrement, c'est aussi une époque qui va se clôturer.

Dans une cellule commerciale créée dans la ferme familiale par Henri le papa, Michel Nicolas après 5 ans de vente en électricité, franchit le pas en créant le magasin. Son goût pour le contact, l'organisation et bien sûr sa passion du sport ont fait le reste. Il a habillé tant de sportifs, cherché les services utiles en dehors de la vente : location de skis de fond, de VTT, sans oublier le pressing et la cordonnerie. Chacun(e), pouvait trouver des vêtements "sportswear" choisis par Michel, son plus grand plaisir avec celui des rencontres. Celui qui a lancé le club de handball à Saône avec une bande de copains en 1979 et qui a vu passer des générations de handballeurs(ses) peut aujourd'hui dire qu'il a pu allier sa passion avec son métier ; il est néanmoins heureux de pouvoir prendre du temps pour vivre des moments différents d'autant qu'il devrait pouvoir transmettre cet outil : les tractations en cours sont plutôt positives ! On croise les doigts !

Alors, d'abord à ces commerçants qui nous ont rendu tant de services, nous souhaitons de vivre une bonne retraite.

À ceux qui arrivent, bienvenue et tous nos vœux de réussite (entre nous, cela sera aussi grâce à nous, s'il est vrai que le commerce local est important pour toute la population).

Monique Billamboz

SAÛNORITÉS - 7^{ème} édition



Saônorités, une histoire qui reste à écrire ensemble. Difficile exercice que de parler avec des mots justes et qui résonneront sans prétention, d'un projet qui est né il y a six ans d'une histoire d'amitié et qui aujourd'hui grandit sous le regard bienveillant de ses concepteurs. Chaque année, un peu comme des parents qui révisent avec leur progéniture les évaluations scolaires de fin d'année, on s'inquiète sur l'avenir, sur la capacité de notre "bébé" à être présent le jour J et au moment T. Mais toutes les forces ayant été jetées dans l'aventure, on s'en remet à la providence, à la confiance en ce petit être en devenir, à l'énergie qu'on lui aurait donnée. C'est ainsi que Saônorités grandit, évolue, s'affirme. Cette édition 2017 marquera, pour reprendre l'image de l'école, le passage de la section enfantine à celle des apprentissages fondamentaux. Six ans, c'est après tout l'âge où l'on devient vraiment autonome. Et comme ces parents qui s'émeuvent devant les premières syllabes décodées, nous avons le sentiment que notre projet a pris de l'épaisseur et de la densité.

Quantitativement, nous avons atteint une fréquentation record avec quelque 3000 personnes venues assister à cette 6^{ème} édition. Un record battu et une barre placée haut.

Qualitativement, nous avons prouvé que nous étions capables d'accueillir en toute sécurité les festivaliers, leur permettre de profiter des huit concerts gratuits, de proposer une programmation éclectique, originale et de qualité, et d'assurer enfin une organisation sans failles. Ce rendez-vous familial, multi générationnel, multi culturel est un moment unique dans la vie de notre village et il est important qu'il perdure.

C'est une vraie fierté pour nous, simples bénévoles, de proposer cette manifestation culturelle. Notre récompense n'a pas de prix lorsque l'on voit tous ces sourires et cette fraternité qui entourent cet événement. Remercions au passage les bénévoles qui ont passé le témoin et ceux qui l'ont saisi en intégrant le comité d'organisation.

La septième édition aura lieu le 16 juin 2018 et conservera la même formule : 8 concerts gratuits, un partenariat fort avec l'École de Musique du Plateau, une centaine de personnes investies, des partenaires privés et publics et Vous.

Vous trouverez toutes les Infos et la programmation prochainement sur www.saonorites.com

Raphaël Lazzeroni

DU BON ET DU BEAU À SAVEURS ET PASSIONS



Pour cette 14^{ème} édition des journées Saveurs et Passions, la municipalité avait choisi de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine gastronomique et les talents cachés des créateurs locaux qui réalisent des merveilles de leurs mains.

Cette manifestation qui s'inscrit parmi les festivités du plateau, a rassemblé 55 exposants, dont certains sont des nouveaux, issus d'une vaste palette d'activités : en passant par la mode, la décoration, le tricot, la peinture, la maroquinerie, la mosaïque, la littérature, le travail sur bois avec le chantournage ou la fabrication de jouets, des girouettes et enseignes métalliques, des créations végétales, et des produits de bouche.

En déambulant dans les différentes allées de l'exposition, on regarde, on découvre, ...et surtout on peut rencontrer directement les artisans d'arts et les artistes amateurs. De bons moments d'échanges avec les producteurs et les créateurs passionnés par leur travail qui n'ont pas hésité à présenter leur savoir-faire.

Au cours de ces deux journées d'exposition, ces professionnels des matières et des saveurs redoublaient d'ingéniosité et de créativité pour faire découvrir leur art de séduire. L'objectif est de présenter et de vendre son œuvre. Des producteurs ont fait découvrir leurs meilleurs crus et produits du terroir. Les grandes régions françaises étaient représentées, de la Champagne à la Bourgogne, en passant par les vins du Val de Loire. Au-delà des techniques et des savoir-faire, cette manifestation fut un temps de rencontre privilégiée entre les créateurs et leur public.

Nous avons eu l'honneur d'accueillir M. Antoine Boileau de Loray, qui depuis quelques mois a créé son entreprise et développe la recette de pains d'épices qui sont commercialisés dans les boutiques de produits régionaux. Lors du dernier téléthon à Orchamps-Vennes, avec 290 mètres, il a battu le record du monde du plus long train en pain d'épices. Le record précédent de 206 mètres était détenu depuis 2011 par des Norvégiens.

La générosité était également au programme. Des articles, confectionnés par l'association "Les Brodeuses" étaient vendus, par Mme Girod d'Arbois, au profit des enfants cancéreux de l'hôpital Jean Minjot de Besançon.

Comme chaque année, le stand des chasseurs de la société de chasse de Saône s'est révélé riche en animaux naturalisés. Une magnifique exposition de photos a mis en lumière la faune et la flore du Marais de Saône. Le stand des chasseurs a été très visité.

Saveurs et Passions n'est pas seulement un salon où l'on vient découvrir le savoir-faire des artistes amateurs ou mettre en alerte les papilles gustatives, nombreuses sont les idées de cadeaux que l'on peut rapporter.

Mais, c'est aussi un salon où il fait bon partager un repas entre amis, prendre le temps de discuter avec les exposants eux-mêmes, échanger avec les écrivains, se faire dédicacer un livre par son auteur ou se faire expliquer le travail par leur créateur.

"De toutes les passions, la plus compliquée, la plus difficile à pratiquer supérieurement, la plus inaccessible au commun, la plus sensuelle au vrai sens du mot, la plus digne des artistes en raffinements, est assurément la gourmandise."

(Guy de Maupassant)

Saveurs et passions, c'est : talent, qualité, convivialité.

Emilio Juarez

PRÉPARATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE



C'est sûrement la commémoration qui marquera le plus l'année 2018: celle du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

En effet, un centenaire est toujours un anniversaire spécial mais quand il s'agit de celui de l'armistice de la Grande Guerre, il s'agit d'un événement majeur.

Près d'un siècle après la fin des hostilités, la Première Guerre mondiale occupe toujours une place à part dans notre mémoire collective. En témoignent les centaines de milliers de visiteurs qui parcourent chaque année, en famille, entre amis ou dans le cadre d'activités scolaires ces champs de bataille encore mal cicatrisés pour comprendre pourquoi et comment des hommes en sont arrivés à de telles extrémités et pour honorer, dans le silence des grandes nécropoles, la mémoire des soldats engloutis par cette "effusion sanglante".

Dans un contexte d'effacement des derniers témoins de la Première Guerre mondiale, le centenaire sera un moment privilégié de transmission de l'histoire et des mémoires de la Grande Guerre aux jeunes générations, à travers une exposition sur la guerre 14/18, présentation d'objets de collection, une recherche sur les soldats de Saône morts pour la France, une recherche sur les enfants de Saône mobilisés pour le conflit, projection de films, cérémonie, animations, chants d'enfants, ...

À cette occasion, les enfants de l'école élémentaire sont mis à contribution. En voyage scolaire en Alsace sur le site du Vieil Armand, ils restitueront le travail de cette visite.

La 1^{ère} Guerre Mondiale fut une épreuve partagée par toute la Nation, une épreuve qui n'épargna aucune famille, ni aucun territoire, en métropole comme en outre-mer.

Pour la survie même de la patrie, dans des conditions souvent inhumaines, nos soldats se sont battus, au-delà de leurs propres limites.

Les femmes, les mères, les enfants ont accompagné les combats, en faisant vivre jusqu'à la victoire nos villes et villages.

Alors que les derniers témoins se sont tus, Emilio Juarez a pris l'initiative de constituer un groupe d'amateurs, passionnés d'histoire, et ont décidé de commémorer les **cent ans de la première guerre mondiale**, de transmettre l'héritage de la Grande Guerre au travers d'un thème :

"L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918".

APPEL À LA POPULATION :

Le centenaire sera sans doute la dernière occasion d'offrir un moment privilégié de "réflexion historique et de pédagogie civique". Pour faire de cette commémoration un grand événement, **nous avons besoin de vous !** Votre aïeul a participé à la grande guerre de 14-18 ?

Vous possédez des renseignements de cette personne dans vos archives familiales, des carnets, des lettres, des journaux intimes, des carnets de dessins ou des croquis, des correspondances, des photographies ou aussi des objets façonnés dans les tranchées ou rapportés du front...

Partagez-les en nous les confiant, provisoirement, à la mairie pour cette exposition.

Une convention sera signée avec Monsieur le Maire dans le cadre de la constitution d'archives pour l'exposition sur le centenaire de la Guerre 1914-1918.

Toutes les aides sont bienvenues dans la réalisation de ce beau projet !

Renseignements :

- directement en Mairie
- par courriel : contact@saone.fr
- par téléphone : 03 81 55 71 31

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Une cérémonie commémorative aura lieu le **mardi 8 mai à 11h30**, devant le monument aux morts.

8 mai : fête de la Victoire, fête de la Paix. Les leçons de l'histoire sont nombreuses

et nous savons bien que la paix n'est pas seulement un état de fait caractérisant les relations internationales.

La paix est la traduction d'un effort permanent de chacun des hommes pour que disparaissent la haine, les conflits et les morts qu'ils entraînent.

Citation du Préfet Marcel Blanc, ancien combattant volontaire de la Résistance : "la mémoire est éducative, elle apprend que les droits de l'homme imposent les devoirs du citoyen. Elle rappelle que la liberté s'arrête là où celle d'autrui commence. Et surtout, la mémoire enseigne que la démocratie, à l'inverse des privilèges, se mérite".

Campagne nationale d'appel au don du Bleuets de France du 2 au 8 mai 2018 :



Le Bleuets de France, fleur de la mémoire et de la solidarité, est né au sein de l'Institution Nationale des Invalides de la volonté de deux infirmières de venir en aide aux soldats mutilés de la Grande Guerre.

Elles créèrent un atelier de confection de fleurs de bleuets en tissu afin de leur procurer une activité mais également un revenu grâce à leur vente au public. Bientôt, cette petite fleur devient le symbole de toute la Nation française reconnaissante du sacrifice de ses soldats pour défendre leur pays et ses idéaux.

Près de 100 ans après, cette tradition perdure ! Le Bleuets de France est toujours là tout en poursuivant sa mission traditionnelle de soutien moral et financier envers les anciens combattants, les victimes des guerres d'hier et d'aujourd'hui, il met son savoir-faire au service de nouvelles victimes : celles des actes de terrorisme.

En cette année 2017, marquée par le centenaire du statut de pupille de la Nation, les dons au Bleuets de France seront plus particulièrement consacrés vers ce type de public. Un statut centenaire et une mission historique pour l'ONACVG, plus que jamais d'actualité. À ce jour, plus de 450 enfants et jeunes gens de 1 à 21ans sont accompagnés par l'Office, qui les aide et aide leurs familles à financer en priorité leurs études, et à concrétiser les projets qui leur tiennent à cœur.

Les ¾ des pupilles adoptés en 2016 sont des enfants de victimes d'actes de terrorisme ou victimes eux-mêmes. Et depuis le début de l'année 2017, plus de cent adoptions ont déjà été prononcées.

Avec nous, pour ces enfants comme pour les pupilles victimes de tous conflits, **mobilisez-vous !**

Emilio Juarez

À PROPOS DE L'EAU

Le saviez-vous ?

«L'eau n'est pas seulement dans les cours d'eau ou les ruisseaux, elle circule également sous vos pieds. Et la **nappe est vulnérable** aux infiltrations de produits chimiques que vous mettez dans votre jardin.

Il suffit **d'1 gramme** de pesticide, pour **rendre impropres à la consommation 10 000 000 litres d'eau***.

Exemple : Si vous désherbez votre terrasse avec un petit pulvérisateur de 5 L, celui-ci peut contenir jusqu'à 60 grammes de pesticide. Faites le calcul...»

* Selon le seuil réglementaire de potabilité d'une eau destinée à la consommation humaine

Voici quelques conseils de jardinage sans produit chimique.

LES BONNES GESTES

JE JARDINE SANS PRODUIT CHIMIQUE (PLANTES D'INTÉRIEUR, DU BALCON ET DU JARDIN)
 JE FAIS COMMENT ?

Le 1^{er} janvier 2019, je ne pourrai plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de mon jardin

Je n'utilise plus
dés herbants, fongicides, insecticides, engrais, anti-limaces

Je fais autrement

Dés herbants	Binette-râteau	Serfouette	Paillage	Prairie fleurie
Insecticides	Coquilles d'œufs	Savon noir	Capucines	Hôtels à insectes et nichoirs
Fongicides	Purin d'orties	Oignon	Ail	Ciboulette
Engrais	Compost	Engrais verts : Phacélie...	... et moutarde	
Anti-limaces	Coquilles d'œufs brisées	Cendres de bois ou sciure	Piège à bière	Anti-limaces à base de ferramol

Je préserve mon environnement...

Pollution de l'air

Baisse de la biodiversité

Appauvrissement des sols

Accumulation de produits chimiques dans les sols

Altération de la qualité de l'eau

... et ma santé

Cancers

Dérèglements hormonaux

Maladies respiratoires

Ingestion directe ou indirecte

Intoxication cutanée

Pour aller plus loin : <http://www.jardiner-naturellement.org>
http://www.sybert.fr/en_maison.html

ANNONCE DES MANIFESTATIONS

Les annonces avaient été supprimées du Saône Actu pour ne pas surcharger le journal de trop nombreuses annonces qui nous parvenaient et qui, vu la périodicité du magazine, n'étaient pas toujours très pertinentes.

Après réflexion, l'annonce des manifestations sur le Saône Actu apparaît nécessaire, mais elle devra être contrôlée, précise, concise, et ne refléter que les manifestations qui sont ouvertes à tout public.

En conséquence, nous proposons aux associations d'annoncer au plus 4 manifestations qui seront présentées sous forme d'un tableau qui comprendra, le nom de la manifestation, son lieu, sa date et l'organisateur.

Tous les autres évènements continueront à être annoncés sur le site, les panneaux, un affichage ou le Facebook de la commune. Nous espérons ainsi répondre aux attentes des Saônois et Saônoises et également aux associations.

Luc Bandelier

Brocante	Espace du Marais	22 avril 2018	Chat de Gout'hier
Diagonale du Doubs	Espace du Marais	29 avril 2018	Amicale
Loto	Espace du Marais	05 mai 2018	ASSM Foot
Marché aux fleurs	Parking salle Guinemand	05 mai 2018	Trait d'union
Conférence "L'écran" *	Salle Guinemand	15 mai 2018	Familles Rurales
Spectacle	Espace du Marais	25 mai 2018	Collège
Don du sang	Espace du Marais	28 mai 2018	EFS
Fête du marais	Espace du Marais	9 et 10 juin 2018	Syndicat du marais
Saônorités	Espace du Marais	16 juin 2018	Amicale
Bric à brac	Parking Aldi	17 juin 2018	Trait d'union

* Conférence "Famille, être acteur face au Tout-Écran"

Familles Rurales de Mamirolle et Saône propose une conférence/débat le 15 mai 2018 à 20h30 salle Guinemand à Saône. Le thème aborde les enjeux de l'Éducation aux médias et à l'information avec pour intervenante Mme Adam-Normand, coordinatrice et chargée de mission à l'académie de Besançon.

Nous vous invitons à assister à cette conférence !

13/16

RAYMONDE CHOURLIN : 103 ANS ET PLEIN D'HUMOUR



Raymonde Chourlin a pris de la hauteur de Saône à Montfaucon dans la maison "Âge et Vie" et n'a rien perdu de son humour !

"Ah, c'est pour mon âge que vous venez me voir, voilà le fin mot de l'affaire !... Mais voyez-vous, je n'ai rien d'exceptionnel !".

Comme entrée en matière, c'est déjà bluffant.

Si elle avoue "ne plus rien faire... d'abord avec mon déambulateur, j'ai les deux mains prises !", elle fait la conversation assise sur un divan, dos au soleil de ce mardi avec 3 autres résidentes, toutes pimpantes et très avenantes.

Alors, quand elle s'ennuie, elle dort et "ça m'arrive même le matin après le petit-déjeuner" dit-elle.

Dans une ambiance de type familial, avec sept résidents seulement, "des gens de mon âge" esquisse-t-elle dans un sourire coquin, elle est ici très bien même si elle doute d'être vraiment "chez elle". Elle insiste pour dire que là, ses enfants sont rassurés car des professionnels veillent sur elle nuit et jour.

Avoir des visites de son fils Jean-Pierre, bien connu à Saône comme ancien directeur de l'École Primaire, de Geneviève son épouse, de sa fille, Danièle, de Mamirolle tous les jours ainsi que, de temps en temps, de sa tribu de petits-enfants et arrière-petits-enfants, sont des moments d'affection partagés qui lui sont chers.

Cette ancienne institutrice qui a fait toute une carrière dans ce métier, à Renédale d'abord puis après quelques autres nominations à Passonfontaine pour terminer à Trepot. Elle a ensuite résidé rue de la Gare à Saône après le décès de son mari, avant d'entrer à Âge et Vie il y a presque un an.

Si elle ne lit plus guère et a laissé à une autre résidente le soin de faire journallement les mots fléchés qu'elle a tant pratiqués, elle a conservé sa verve et une bonne audition : "J'ai quand même des lunettes" me fait-elle remarquer !

Et elle conclut quand les odeurs de la cuisine annoncent l'heure tout proche du repas : "Je vis une vieillesse heureuse".

Génial et revigorant !

Monique Billamboz

VIVRE ENSEMBLE...

Lettre à un jeune Inconnu

Monsieur,

J'espère que vous vous reconnaîtrez si vous lisez ces quelques lignes.

Vous chargiez votre camion de branchages lorsque vous avez remarqué qu'un de mes pneus venait de crever et que j'allais garer ma voiture le long du trottoir.

Spontanément, vous m'avez proposé de la réparer... "Je vous remercie, je vais appeler mon mari" ai-je répondu.

Un geste banal pour vous... peut être... pas pour moi !

Dans ce monde bien perturbé..., je suis heureuse de remarquer que tout n'est pas perdu... ! Merci.

Jocelyne

Nous sommes heureux de porter à votre connaissance ce petit message qui nous est parvenu.

Les hommes peuvent être généreux et désintéressés, ce qui est bon pour les relations que nous entretenons les uns avec les autres !

NDLR
(note de la rédaction)

LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

Conseil municipal, ça se corse ...

Loi du silence et transparence

Suite aux démissions d'adjoints et de conseillers que nous avons déjà soulignées, Monsieur le Maire rappelle que l'équipe municipale est toujours de 23 membres.

Sur le papier, oui, dans les réunions des commissions et du Conseil, NON !

Car 2 élus ont définitivement quitté Saône.

L'une d'elles a récemment confié avoir voulu démissionner. Refus formel de Monsieur le Maire car il n'a plus de conseillers en réserve dans sa majorité ce qui pourrait entraîner la dissolution du Conseil municipal.

Mais que tout ceci reste entre nous, on ne s'est rien dit et on ne s'est pas vu ! La loi du silence a remplacé les promesses de transparence !

Mais rassurez-vous ! Saône est bien loin de la Corse !

Des élus vigilants : Gisèle PARIS, Dominique PEYRARD, Michel ROGNON, Alain VIENNET

Contactez-nous sur : saonelus@gmail.com

LA RÉPONSE DU MAIRE

La réelle transparence ainsi que l'esprit d'ouverture c'est de donner à un groupe "d'élus vigilants" la possibilité de s'exprimer dans un magazine communal quand la loi ne l'y oblige qu'à partir de 3 500 habitants (au dernier recensement nous sommes 3 403), tout en constatant le caractère polémique récurrent de chaque article.

Quant à la loi du silence : pour entraîner la dissolution, il faudrait qu'il y ait plus d'1/3 de sièges vacants, (article L.270 du Code Électoral) ce qui est loin d'être le cas !

De plus, il me semble que l'équipe précédente a également essuyé de nombreuses démissions et devrait donc être au fait de cette réglementation.

Quant à un refus formel de démission, il ne me souvient pas avoir constaté la présence de témoin lors d'un entretien confidentiel avec ladite démissionnaire, qui pourrait confirmer de telles allégations.

Que tout ceci ne reste pas entre nous, que tout ceci se dise !

Un maire vigilant !

JUMELAGE SAÔNE / HECKENDALHEIM



COMITE DE JUMELAGE DE SAÔNE



Déplacement à HECKENDALHEIM

Dans le cadre de nos échanges avec HECKENDALHEIM, notre ville jumelle en Sarre, une délégation Saônoise est invitée à se rendre en Allemagne, pour le week-end de la Pentecôte, du **samedi 19 au lundi 21 mai**.

Les rencontres régulières entre les délégations des deux localités, manifestent des valeurs de fidélité et de solidarité. Aussi, pour dynamiser et donner plus d'ampleur à ce jumelage, ce voyage est ouvert à tous, sous réserve d'avoir, au préalable, acquitté :

- la cotisation de **10 € par famille**, comprenant notamment l'assurance responsabilité civile ;
- la participation aux frais de transport fixée à **15 € par personnes**.

Le déplacement sera effectué en car. Sur place, les participants seront pris en charge gratuitement par les familles d'accueil et par le comité organisateur. La langue n'est pas un obstacle.

Pour nous permettre de préparer cette rencontre dans de bonnes conditions et communiquer toutes les informations nécessaires à notre ville jumelle, je vous serais reconnaissant de bien vouloir **retourner, le plus tôt possible et avant le 14 avril 2018, dernier délai**, par mail directement au Président du Comité de jumelage patrick.fyt@orange.fr, ou déposer au secrétariat de mairie, le bulletin de participation ci-dessous, dûment renseigné.

Pour confirmer votre participation, merci de joindre un chèque du montant correspondant, libellé à l'ordre du Comité de Jumelage. Les inscriptions ne seront définitives qu'après règlement.

Les modalités d'organisation seront fournies ultérieurement aux participants.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Patrick Freyermuth, au 03.81.55.72.96.



(Coupon à détacher)

BULLETIN DE PARTICIPATION AU DEPLACEMENT A HECKENDALHEIM

Ce bulletin est à renvoyer à patrick.fyt@orange.fr, ou à déposer au secrétariat de mairie : 26 rue de la mairie 25660 SAÔNE, **avant le 14 avril 2018, dernier délai.**

Monsieur et/ou (1) Madame

Demeurant à

N° de téléphone Email

Participera (ront) au déplacement (2) Nombre de personnes (3)

Hébergement : Chez l'habitant (gratuit) (2) A l'Hôtel (payant) (2)

(2) Vous parlez allemand

(2) Vous avez des notions de base en allemand

(2) Vous n'avez aucune notion d'allemand

Fait à le

Signature

- (1) – Rayer la mention inutile
(2) – Cocher la case correspondante
(3) – Inscrire le nombre de personnes

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS

**GENNES / LA CHEVILLOTTE / LE GRATTERIS
MAMIROLLE / NANCRAY / SAÔNE**

2018
secteur 1

COLLECTE LE JEUDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

CHAQUE SEMAINE
DÉCHETS RÉSIDUELS

TOUTES LES SEMAINES PAIRES
DÉCHETS RECYCLABLES

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31	V 1 S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30	D 1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31	M 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30	S 1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31

CONTACT

03 81 41 55 35

Service gestion des déchets

Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
94 avenue Clemenceau à Besançon www.grandbesancon.fr



Mairie de SAÔNE

tél. 03 81 55 71 31
fax 03 81 55 89 58
email contact@saone.fr
site internet www.saone.fr
facebook Commune de Saône

SAÔNE Actu

Directeur de publication : Yorand Delarue
Responsable de rédaction : Luc Bandelier
Équipe de rédaction : Monique Billamboz -
Anne Chrétien - Alain Josselin - Jérôme - Tef
Crédit photos : Foto Grafia